
ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDES - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

FICHE TECHNIQUE LFT BROMABLOC 50

DESCRIPTIF PRODUIT

Matière active : BROMADIOLONE 0,005 %

Support : Bloc hydrofuge

Couleur : Rouge

Nom homologué : LFT BROMABLOC 50 – N°2010134

Usage autorisé : Rat et / ou souris

Lieu d'utilisation : Lieux secs ou humides

Renseignement concernant le fournisseur de la fiche technique :

FRANCE FLUIDES

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDES

BP 100

82302 CAUSSADE CEDEX

Tél. : 05 63 27 16 57

FAX : 05 63 03 75 31

e-mail: contact@france-fluides.com

www.france-fluides.com

INFORMATIONS COMMERCIALES

LFT BROMABLOC 50

ATOOTS

- ▶ Appât prêt à l'emploi pour un usage polyvalent contre les rats et / ou souris.
- ▶ Agit sur toutes les espèces de rats (rat noir, rat d'égout) et / ou souris.
- ▶ Appât à base de Bromadiolone :
 - pas de méfiance des rongeurs à l'égard de l'appât
 - antidote disponible (vitamine K1)
- ▶ Non détecté par les rongeurs, l'agent d'amertume prévient les risques d'absorption accidentelle par l'homme.
- ▶ Très bonne résistance à l'humidité.
- ▶ La plaquette emballée se conserve encore mieux en milieu humide du fait de son emballage.
- ▶ Il est recommandé pour l'utilisation des produits en vrac de les placer dans des postes appâts pour éviter toute dispersion.
- ▶ Possibilité de sécuriser les appâts pour les blocs percés avec crochets incorporés ou à fixer.

ZONE INDUSTRIELLE DES TOURONDES - BP 100 - 82302 CAUSSADE CEDEX

SECURITE ET REGLEMENTATIONS

Classification : Xn (nocif)

Dangereux, respecter les précautions d'emploi

R22 Nocif en cas d'ingestion

S2 Conserver hors de la portée des enfants

S13 Conserver à l'écart des aliments, y compris ceux pour animaux

S20/21 Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine

METHODE D'APPLICATION

- Agit sur toutes les espèces de rats et / ou souris.
- Déposer les appâts sur le passage des rongeurs, de préférence sur du bois, aux endroits secs (à l'extérieur abrité sous une tuile creuse). Veiller à bien laisser les appâts 10 à 20 jours consécutifs.
- Renouveler régulièrement le produit jusqu'à complète extermination des rongeurs.
- Les rongeurs meurent sans éveiller la méfiance de leurs congénères, souvent loin des lieux de consommation.
- Protéger les appâts de la poussière et de l'humidité.
- Les rongeurs consomment peu de nourriture sur le même poste, aussi faut-il les multiplier pour accroître les chances de succès.
- On retrouve très peu de cadavres, par mesure de sécurité, il est recommandé de ramasser les rongeurs morts et de les traiter comme des déchets selon la réglementation en vigueur afin qu'ils ne soient pas consommés par d'autres animaux.
- Placer et protéger les appâts de telle sorte qu'ils ne soient pas accessibles et consommés par les enfants et les animaux.